



ᓇᓱᐊᕗᑦ ልਲᓘᓻᓐᓇ ንᓇᓱ
NUNAVUT WATER BOARD
NUNAVUT IMALIRIYIN KATIMAYINGI
OFFICE DES EAUX DU NUNAVUT

Dossier de l'OEN no. 8AC-EUR----

20 juillet 2023

Jean-Philippe Cloutier-Dussault
Gestionnaire immobilier,
Direction des actifs, biens immobiliers et sécurité
Environnement et Changement climatique Canada
2121 route Transcanadienne
Dorval, QC H9P 1J3

Courriel: Jean-Philippe.Cloutier-Dussault@ec.gc.ca

**Objet: Demande de modification du permis d'utilisation des eaux no. 8BC-EUR2131;
Environnement et Changement climatique Canada
Confirmation de la tenue de la réunion technique et de la conférence
préparatoire à l'audience.**

Cher Monsieur Cloutier-Dussault,

Suite au courrier¹ du 6 juin 2023 de l'Office des eaux du Nunavut (l'OEN ou l'Office) concernant l'examen technique de la demande de modification du permis d'utilisation des eaux no. 8BC-EUR2131, soumise par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC ou le demandeur) pour le projet de station météorologique Eureka de l'Extrême Arctique (le projet), l'Office a reçu des commentaires² du ministère Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord (RCAAN).

¹ Courrier de Karén Kharatyan (OEN) à Jean-Philippe Cloutier-Dussault (ECCC), Objet: Demande de modification du permis d'utilisation des eaux no.: 8BC-EUR2131; Environnement et Changement climatique Canada, daté du 6 juin 2023

² Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord (RCAAN), 30 juin 2023

Des copies des commentaires reçus des parties intervenantes, des observations du demandeur et de tous les documents afférents à la demande ont été versées dans le Registre public de l'OEN et sont disponibles par le biais du site FTP de l'OEN en cliquant sur le lien suivant :

<ftp://ftp.nwb-oen.ca/registry/8 MISCELLANEOUS/8A/8AC - Camp/8AC-EUR---- ECCC>

Le 18 juillet 2023, le demandeur a répondu à tous les commentaires des intervenants. Il lui est néanmoins conseillé de revoir toutes les observations, y compris les commentaires des parties sur l'examen technique de la demande et ce, aux fins de préparation des imminentes réunion technique et conférence préparatoire à l'audience.

Tel que stipulé dans le courrier du 6 juin 2023, l'Office avait chargé son personnel d'organiser, par téléconférence, une réunion technique et une conférence préparatoire à l'audience (RT/CPA) au cours de la semaine du 7 août 2023. Mais le 6 juillet 2023, l'Office a reçu une correspondance d'ECCC lui demandant de repousser la date de la RT/CPA. Par conséquent, l'Office tient à aviser les parties concernées que la réunion technique et la conférence préparatoire à l'audience se tiendront respectivement le **mercredi 6 septembre 2023 et le jeudi 7 septembre 2023**, par téléconférence et Zoom.

Aux fins de préparation pour la RT/CPA, l'Office a joint une copie de l'ordre du jour provisoire et demande aux parties intéressées de soumettre tout commentaire y afférant au Service des permis à l'adresse licensing@nwb-oen.ca, avant le **vendredi 23 août 2023, 15 h 00, HNR**. Outre les commentaires sur l'ébauche de l'ordre du jour, les parties intéressées sont également priées de :

- confirmer la participation de leur organisation, groupe ou personne(s);
- soumettre les noms des délégué(e)s qui les représenteront respectivement à la RT et à la CPA; et
- préciser si elles souhaitent ou non présenter officiellement leurs observations pendant la réunion technique.

Sur réception de ces renseignements, l'OEN distribuera avant la tenue de la RT/CPA, une version définitive de l'ordre du jour ainsi que le nom des organisations participantes et/ou des personnes ayant confirmé leur présence.

Le demandeur et les parties prenantes ayant l'intention de faire une présentation pendant la RT/CPA, devront fournir à l'OEN, aux fins de distribution publique et d'affichage sur le Registre de l'Office des copies de leurs documents (incluant les présentations du demandeur et des intervenants), en anglais, en Inuktitut et en français, de préférence en format PDF/Power Point, et ce, **avant le 23 août 2023, 15 h 00, HNR**. Il convient de noter que lors de leur présentation, les parties intervenantes devront préciser si les problèmes identifiés ont été correctement réglés par ECCC ou le seront avant la tenue de l'audience publique (AP).

En cas de questions ou de demande de clarification sur ce qui précède, contacter Assol Kubeisinova, conseiller technique à assol.kubeisinova@nwb-oen.ca ou par téléphone au (867) 360-6338. Pour tous les renseignements techniques, contacter Karén Kharatyan, directrice du service technique par téléphone au (867) 360-6338 ou par courriel à karen.kharatyan@nwb-

oen.ca ou Richard Dwyer, responsable des permis, à richard.dwyer@nwb-oen.ca ou par téléphone au (867) 360-6338

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Richard Dwyer
Responsable des permis

cc. Liste d'envoi —Qikiqtani



ᓇᓱᐊᕗᑦ ልਲᓘᓻᓐᓇ ንᓇᓱ
NUNAVUT WATER BOARD
NUNAVUT IMALIRIYIN KATIMAYINGI
OFFICE DES EAUX DU NUNAVUT

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

RÉUNION TECHNIQUE ET CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE À L'AUDIENCE – PROJET DE STATION MÉTÉOROLOGIQUE EUREKA DE L'EXTRÊME ARCTIQUE

DEMANDE DE MODIFICATION DU PERMIS D'UTILISATION DES EAUX NO: 8BC- EUR2131

RÉUNION TECHNIQUE

Date: 6 septembre 2023

Heure: 9 h 00 à 17 h 00 (HNC)

Renseignements sur la téléconférence: ces renseignements seront fournis avec l'ordre du jour définitif

1. Introduction et inscription
2. Demande soumise à l'Office – Allocution d'ouverture (15 minutes)
3. But de la réunion technique
4. Examen technique de la demande :
 - a) Présentation par le demandeur (30 à 45 minutes);
 - b) Identification des parties intervenantes.
 - c) Présentations des parties intervenantes (30 minutes par partie);
 - d) Discussion des engagements visant à régler les questions techniques; et
 - e) Énoncé des questions en suspens.

Pauses santé – 15 à 20 minutes



ᓇᓱᐊᕗᑦ ልਲᓘᓐᓇᖅ ንᓇᓘᓐ
NUNAVUT WATER BOARD
NUNAVUT IMALIRIYIN KATIMAYINGI
OFFICE DES EAUX DU NUNAVUT

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE – SUITE

RÉUNION TECHNIQUE ET CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE À L'AUDIENCE – PROJET DE STATION MÉTÉOROLOGIQUE EUREKA DE L'EXTRÊME ARCTIQUE

DEMANDE DE MODIFICATION DU PERMIS D'UTILISATION DES EAUX NO: 8BC- EUR2131

CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE À L'AUDIENCE

Date: 7 septembre 2023

Heure: 9 h 00 (HNC)

Renseignements sur la téléconférence: **ces renseignements seront fournis avec l'ordre du jour définitif**

1. Identifier les problèmes empêchant la demande de faire l'objet d'une audience publique.
2. Discuter de la forme, du calendrier et du lieu d'une éventuelle audience publique.
3. Établir l'échéancier pour l'échange de renseignements pré-audience, notamment :
 - a. la préparation et notification des documents aux parties (délais, formats, registre public);
 - b. les exigences de traduction des documents; et
 - c. la documentation à inclure dans le compte-rendu de l'audience.
4. Finaliser la liste des questions à traiter lors de l'audience publique.
5. Identifier les parties intéressées.
6. Préciser toute modification apportée à la demande aux fins de clarification.
7. Procédures définitives à suivre lors de l'audience publique, notamment:
 - a. modifications requises aux *Règles de pratiques et de procédures de l'OEN applicables aux audience publiques* (mai 2005); et
 - b. exigences linguistiques .
8. Examiner toute autre question susceptible de contribuer à la simplification et à l'examen de la demande lors de l'audience publique..
9. Autres questions.
10. Clôture de la reunion